



IMACOM. JESSICA GARNEAU

Confinée à son fauteuil roulant, Johanne Tardif devra vraisemblablement se passer de son service de transport adapté demain, première journée de grève des chauffeurs affectés à ce service à la Société de transports de Sherbrooke.

TRANSPORT ADAPTÉ

Les chauffeurs pourront débrayer

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Malgré l'insistance du RUTASM, les usagers du transport adapté n'auront pas droit à plus de services lors de la première journée de grève des chauffeurs, demain. Les personnes en fauteuil roulant seront principalement touchées par ce débrayage.

Dans une décision rendue hier en fin d'après-midi, le Conseil des services essentiels a ainsi jugé suffisante l'entente intervenue entre le syndicat des chauffeurs du transport adapté et la direction de la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour assurer la santé et la sécurité des usagers.

Lundi, le Conseil avait tenu une audience à Sherbrooke à la demande du Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain (RUTASM). Cet organisme souhaitait une bonification des services.

Tel que prévu à l'origine, seuls les clients handicapés qui utilisent le transport par minibus de la STS seront privés de services. Les déplacements pour des raisons d'ordre médical seront assurés, de même que les déplacements en taxi et ceux offerts en sous-traitance. Moins de 50 pour cent des quelque

3000 usagers du transport adapté seront ainsi touchés par ce moyen de pression des chauffeurs.

La porte-parole du RUTASM, France Croteau, se dit attristée par cette décision du Conseil des services essentiels. «Je comprends que c'est seulement pour une journée et je respecte le droit de grève des chauffeurs, affirme-t-elle. Mais je déplore qu'on pénalise ainsi les gens en fauteuil roulant, qui n'ont pas d'autres moyens pour se déplacer.»

Demain, les chauffeurs devront assurer tous les déplacements à caractère médical sans restriction incluant, mais non limitativement, les rendez-vous médicaux, les rendez-vous au CLSC, les rendez-vous au Centre de réadaptation de l'Estrie et les traitements d'hémodialyse, d'optométrie et de physiothérapie.

Le Conseil des services essentiels indique aussi qu'advenant une situation exceptionnelle et urgente non prévue à l'entente et qui mettrait en péril la santé et la sécurité des usagers, le syndicat devra fournir le personnel qualifié nécessaire pour faire face à cette situation. Deux chauffeurs seront en service de 6 h 45 à 17 h, un chauffeur travaillera de 17 h à minuit et un autre s'ajoutera entre 22 h et minuit.